

COMMUNIQUE DE PRESSE

- UN PROJET D'INTRODUCTION EN BOURSE CONFORTE PAR D'EXCELLENTE PERFORMANCES 2006
- UNE VISIBILITE RENFORCEE DANS UN NOUVEAU CONTEXTE TARIFAIRE REGULE

Paris, le 15 février 2007 :

Groupe Outremer Telecom, premier opérateur alternatif dans les DROM (Départements et Régions d'Outre-mer), annonce aujourd'hui ses résultats non audités. L'estimation du chiffre d'affaires 2006 est de 123,5 millions d'euros, en hausse de 58% par rapport à 2005, et celle du résultat opérationnel avant amortissement (ROAA) de 20 millions d'euros, en hausse de 128% par rapport à 2005. Cette forte croissance du chiffre d'affaires résulte notamment du succès de l'activité mobile avec une hausse du nombre d'abonnés de 40 396 en 2005 à 127 469 en 2006, soit une croissance de sa base abonnés de 216% sur la période. Par ailleurs, la Société confirme l'excellent démarrage de son activité mobile à Mayotte avec environ 6 000 abonnés cumulés sur les mois de décembre 2006 et janvier 2007 et le prochain lancement de son offre à la Réunion.

« L'année 2006 a été marquée par une très forte croissance de nos activités grâce aux succès de l'activité mobile, à la convergence des offres sous la marque Only et à une politique d'innovation constante. Cette stratégie nous a permis notamment dans l'activité mobile d'acquérir en à peine un an une part de marché sur la téléphonie mobile de 11% aux Antilles et en à peine 2 ans de 21% en Guyane. Par ailleurs, les avancées des procédures réglementaires récentes renforcent la visibilité de la société sur son activité mobile. Groupe Outremer Telecom confirme son projet d'introduction en bourse ainsi que le maintien de ses objectifs de chiffre d'affaires et de rentabilité : nous devrions au moins doubler notre chiffre d'affaires entre 2005 et 2008, générer un Free Cash Flow positif dès 2007, et dégager une marge de résultat d'exploitation avant amortissement d'environ 30% en 2008 » a déclaré Jean-Michel Hégésippe, Président Directeur Général de Groupe Outremer Telecom.

Dans ce contexte, la Société a déposé le 14 février 2007, auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) l'actualisation de son document de base enregistré le 11 décembre 2006 sous le numéro I.06-190, dans le cadre de son projet d'introduction en Bourse sur le marché Eurolist d'Euronext Paris.

Cette actualisation porte essentiellement sur :

- L'évolution de la situation financière aux troisième et quatrième trimestres 2006,
- Le lancement du mobile sur Mayotte en décembre 2006,
- Les nouveaux tarifs de terminaison d'appels mobiles pour les années 2007 et 2008.

Mise à disposition du document de base et de l'actualisation du document de base :

Le document de base et l'actualisation du document de base sont disponibles auprès du Groupe Outremer Telecom, 14, boulevard Poissonnière, 75009 Paris et sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et du Groupe Outremer Telecom (www.outremer-telecom.fr).

L'attention du public est attirée sur la rubrique "Facteurs de risques" du document de base enregistré par l'Autorité des marchés financiers et de son actualisation. Ces facteurs de risques sont développés au chapitre 4 du document de base et de l'actualisation du document de base.

Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions Groupe Outremer Telecom dans un quelconque pays. Aucune offre d'actions Groupe Outremer Telecom n'est faite, ni ne sera faite, en France, préalablement à l'obtention d'un visa de l'Autorité des marchés financiers (AMF) sur un prospectus composé du document de base, objet de ce communiqué et d'une note d'opération qui sera soumise ultérieurement à l'AMF. Les actions Groupe Outremer Telecom n'ont pas été, et ne seront pas, enregistrées au titre du United States Securities Act de 1933, tel que modifié (le « Securities Act de 1933 ») et ne peuvent être offertes aux Etats-Unis qu'à la condition d'avoir fait l'objet d'un enregistrement auprès de la U.S. Securities and Exchange Commission ou de bénéficier d'une exemption d'enregistrement. Groupe Outremer Telecom n'a pas l'intention de procéder à l'enregistrement des actions Groupe Outremer Telecom au titre du Securities Act de 1933, ou de faire appel public à l'épargne aux Etats-Unis.

Aucune copie de ce communiqué n'est, et ne doit être distribuée ou envoyée aux Etats-Unis, au Canada, au Japon ou en Australie.

Au Royaume-Uni, ces informations sont uniquement destinées aux personnes disposant d'une expérience professionnelle en matière d'investissement au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, tel que modifié (l'"Order"), ou qui sont des "high net worth entities" au sens de l'article 49(2)(a) à (d) de l'Order, ou d'autres personnes auxquelles Groupe Outremer Telecom peut légalement transmettre une invitation ou une incitation à investir conformément à l'Order.

A propos du Groupe Outremer Telecom

Un opérateur intégré dans l'ensemble des DROM

Fondé en 1986, Groupe Outremer Telecom s'est imposé dans les DROM (Martinique, Guadeloupe, Guyane et Réunion) comme le premier opérateur alternatif de télécommunications capable de proposer une offre intégrée de téléphonie fixe et mobile et d'accès Internet, à l'attention des particuliers et des entreprises.

Les clés du succès : un réseau en propre et une marque unique à forte notoriété, Only

Groupe Outremer Telecom a développé son propre réseau de télécommunications qui lui permet aujourd'hui de se prévaloir d'un positionnement de challenger offensif et innovant sur un marché en forte croissance.

Par ailleurs, le Groupe s'appuie sur une marque unique, Only, qui bénéficie d'une très grande notoriété dans l'ensemble des DROM et véhicule une image moderne de qualité et de proximité.

Une stratégie de poursuite de la croissance sur un marché solide et dynamique

Groupe Outremer Telecom entend conforter sa position de premier opérateur alternatif dans les DROM et accroître sa part de marché. Fort d'un marché potentiel important dans les DROM et d'un lancement réussi de ses offres mobile en Guyane et aux Antilles, le Groupe capitalise sur son propre réseau pour développer des offres convergentes et souhaite accroître la notoriété de la marque Only et étendre la couverture de ses canaux de vente.

Contacts :

NewCap.

Agence de communication financière

Pierre Laurent / Anaïs de Scitiaux

Tél. : 01 44 71 94 94

Fax : 01 44 71 94 90

outremer-telecom@newcap.fr

Groupe Outremer Telecom

Vincent Fabre

Directeur Administratif et Financier

investisseurs@outremer-telecom.fr